

Confiant quant à l'aboutissement de son initiative politique

# Saadani contourne le conflit avec Ouyahia



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3699 - Jeudi 22 octobre 2015 - Prix : 10 DA

En vue d'un prochain "redéploiement" des investisseurs britanniques



### Un forum sur l'investissement en Avril 2016 à Alger

Page 2



Journée nationale de la presse

## Grine appelle à la consécration de l'éthique

Page 4

### Tobrouk et Tripoli, même combat ?

Par Mohamed Habili

Les deux parlements libyens, celui de Tripoli et celui de Tobrouk, se sont arrangés, en usant quasiment du même procédé dilatoire, de rejeter le gouvernement composé, il est vrai après de longues concertations, par l'émissaire onusien, Bernardino Leon, mais de façon à laisser ouverte une porte de sortie, pour le cas où les événements prennent un cours par trop contraire à leurs espérances, divergentes soit dit en passant. L'un et l'autre auraient pu tenir une séance solennelle avec pour seul ordre du jour le vote sur le gouvernement de transition, censé être paradoxalement le produit d'un consensus déjà établi entre les parties prenantes. La réponse de chaque camp aurait été dans ce cas dénuée d'équivoque, qu'elle se présente sous la forme d'une acceptation ou d'un rejet. De toute évidence, une attitude claire et franche ne convenait ni à l'un ni à l'autre, dans l'état actuel des choses tout au moins. De là la tenue d'une séance à huis clos, à Tripoli comme à Tobrouk, dont tout ce que l'on sait c'est qu'elle s'est caractérisée par une confusion extrême. Une minorité dans les deux parlements se serait chargée d'empêcher que le vote ait lieu. Sans elle, une nette majorité se serait prononcée en faveur du gouvernement proposé par l'émissaire onusien. Voilà en tout cas ce qui semble s'être passé au sein des deux parlements rivaux.

Suite en page 3

### De fortes précipitations touchent plusieurs wilayas

# Intempéries, encore des morts et des disparus...



Ph. D. R.

Les dernières chutes de pluies qui se sont abattues sur le pays ces dernières 48 heures ont causé la mort de trois personnes et la disparition d'une autre, selon le premier bilan de la Gendarmerie nationale. Lire page 2

Oppositions freinant le lancement des projets d'intérêt public

## Le wali de Tizi Ouzou promet de sévir

Page 4

14<sup>e</sup> Festival du film amazigh

## Reggane Ali expérimente le thriller dans «Justice rendue»

Page 13

De fortes précipitations touchent plusieurs wilayas

# Intempéries, encore des morts et des disparus...

■ Les chutes de pluies qui se sont abattues sur le pays ces dernières 48 heures ont causé la mort de trois personnes et la disparition d'une autre, selon le premier bilan de la Gendarmerie nationale.

Par Louiza Ait Ramdane

**L**es fortes pluies qui se sont abattues sur plusieurs wilayas du pays ont causé des dom-

## Béjaïa Un bateau prend l'eau et 10 marins pêcheurs sauvés

LES GARDES-CÔTES du groupement territorial de Béjaïa ont sauvé hier dix marins pêcheurs au niveau du large de la côte Ouest de Béjaïa. Ces derniers ont été secourus plus exactement au niveau de Saket. Ils étaient à bord d'un bateau de pêche lorsque ce dernier a pris d'eau et a failli couler suite aux très mauvaises conditions météorologiques qui traversent ces dernières 48 heures la région. Le chalutier en dérive a été confronté à une panne causée par la houle qui a brisé une planche de l'embarcation pour laisser l'eau s'infiltrer dans la salle des machines, précipitant les infiltrations de l'eau. Alertés, les gardes-côtes se sont portés à leur secours les sauvant d'un naufrage certain. L'embarcation ainsi que son équipage ont été remorqués à l'aide d'une vedette de sauvetage. A noter que les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la wilaya de Béjaïa n'ont pas été sans conséquences sur le quotidien des habitants. Des quartiers ont été inondés un peu partout dans la wilaya et dans la ville de Béjaïa. C'est le cas à la Cité Tobal et Bab Ellouz. Au centre-ville, plusieurs habitations situées au rez-de-chaussée et de nombreux magasins ont été submergés d'eau. Au niveau de la RN 12 et plus précisément à Mellala, la chaussée était inondée. D'importantes flaques d'eau se sont formées causant un bouchon sur plusieurs centaines de mètres. Des glissements de terrain ont été enregistrés sur la RN 9, entre les PK 5 et 10. La circulation automobile a été nettement perturbée. En outre, les mauvaises conditions météorologiques ont contraint l'ENMTV à annuler la navette maritime, qui relie Béjaïa à la capitale, hier et aujourd'hui. L'Office national de la météorologie (ONM), qui a émis un bulletin météo spécial (BMS) avant-hier annonçant des pluies orageuses, accompagnées parfois de rafales de vent, sur plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays a prolongé son bulletin hier en précisant que les intempéries se poursuivront jusqu'à aujourd'hui en fin de journée. Hocine Cherfa

magés considérables. Inondations, glissement de terrain et affaissement, accidents de la route à cause des chaussées glissantes... En effet, les dégâts des derniers torrents de pluies ont suscité des préjudices, tant matériels qu'humains. Plusieurs wilayas ont été le théâtre d'inondations et de routes coupées, notamment à Alger. Des communes entières sont devenues des piscines ! En plus des dégâts matériels, trois personnes ont trouvé la mort et une autre est portée disparue suite aux fortes précipitations qui ont affecté le nord du pays. Ainsi, dans la wilaya de Djelfa, une femme a perdu la vie, alors que son bébé de 6 mois est toujours porté disparu lorsque le véhicule dans lequel ils se trouvaient a été emporté par les crues de oued El-Kherech, dans la commune de Ain Feka, précise la même source. L'époux et le beau-père de la femme qui se trouvaient également dans le même véhicule, ont été secourus, alors que les recherches se poursuivaient pour retrouver le bébé et le véhicule emporté par les crues. Dans la wilaya de M'sila, un homme âgé de 27 ans a trouvé la mort, emporté par les crues au moment où il tentait de traverser, avec ses trois amis, oued Ben Yakoub, à la sortie sud-ouest de Boussaâda. Son corps a été repêché près du village Ouled Sidi-Aïssa, dans la commune d'El-Houamed, ajoute la même source. Par ailleurs, un homme de 63 ans emporté par les crues de Oued El-Gor, dans la circonscription communale



PH/D.R.

d'El-Gor (Tlemcen), a été repêché à Mahriha, commune de Moulay-Slissen, alors qu'il était à bord de son véhicule. Par ailleurs, les wilayas de Médéa et Oran ont également subi les retombées désastreuses des fortes pluies qui se sont abattues sur le pays. Des dégâts matériels ont été occasionnés par les intempéries, où plusieurs habitations ont été inondées. Du côté de la Protection civile l'on apprend que sur les 12 interventions effectuées dans la wilaya d'Alger, quatre ont concerné des inondations et des infiltrations d'eau enregistrées dans plu-

sieurs communes dont Birtouta, Bab El Oued, Bordj El Bahri et Bologhine. Les sapeurs-pompiers ont également effectué d'autres interventions liées aux chutes de câbles électriques et des déracinements d'arbres. A «Kahouat Chergui», dans la commune de Bordj El Bahri, la hauteur du niveau des eaux a atteint 40 centimètres. Les préjudices de la circulation n'ont pas été des moindres ces dernières 24 heures. Le transport urbain par tramway à Alger a été interrompu mercredi à la suite d'inondations de la voie, indique un communi-

qué de la Société d'exploitation des tramways (Setram). «Le tramway d'Alger a enregistré mercredi matin une interruption partielle du trafic en raison d'inondations causées par des intempéries», précise la SETRAM. L'interruption du trafic du tramway a été enregistrée de 08h35 à 10h10, précise-t-on. Pour rappel, plusieurs perturbations du trafic du tramway d'Alger ont été enregistrées à plusieurs reprises durant ces deux dernières semaines en raison d'inondations des voies empruntées par les rames, rappelle-t-on.

L. A. R.

En vue d'un prochain "redéploiement" des investisseurs britanniques

## Un forum sur l'investissement en Avril 2016 à Alger

**L**a Grande-Bretagne semble porter un intérêt particulier aux opportunités d'investissement qu'offre le secteur économique et industriel algérien. A en croire Lady Olga Maitland, du Conseil d'affaires algéro-britannique plusieurs hommes d'affaires britanniques, versés plusieurs secteurs ont manifesté leur intérêt d'investir en Algérie. Afin de faire connaître davantage les opportunités du marché algérien aux hommes d'affaires britanniques, le présidente du ABBC, a annoncé hier la tenue d'un forum sur le commerce et l'investissement en Algérie en Avril 2016 à Alger Lady Olga Maitland qui se trouve à Alger a précisé que le forum auquel prendront part des hommes d'affaires britanniques et algériens, à l'instar de celui tenu en décembre 2014 dans la capitale du Royaume-Uni, sera une occasion " pour booster davantage la présence des investisseurs, encore timide, en Algérie ". Par ailleurs, la présidente du ABBC, s'est dit



PH/E. Sorayaj-A.

satisfaite du rôle joué par le Conseil en tant qu'intermédiaire entre Alger et Londres pour les hommes d'affaires. Elle a expliqué que le Conseil a réussi, en l'espace de dix ans, à faire connaître " un peu " le marché algérien aux hommes d'affaires britanniques et d'attirer leur attention sur ce marché. " ABBC a réussi à faire connaître les grandes opportu-

nités que représente l'Algérie même si, au final, nous n'avons pas beaucoup avancé au regard de nos espérances, mais c'est déjà un bon début " a estimé Lady Maitland. " Depuis la création du Conseil en février 2005, on a accompagné des entreprises britanniques ici en Algérie, et beaucoup ont affiché depuis le début leur intérêt, mais peu nombreuses sont celles qui ont réussi à s'installer, et nous n'avons donc pas beaucoup avancé ", a-t-elle regretté. La raison étant les " problèmes bureaucratiques ", a-t-elle déploré.

Selon elle, " Les hommes d'affaires britanniques aspirent, à travers la multiplication de ce genre de rencontres, à définir les centres d'intérêts communs, échanger des idées avec les opérateurs locaux et s'imprégner du climat d'affaires algérien ". Et ceci, explique-t-elle, en vue d'un prochain "redéploiement" des investisseurs britanniques.

Meriem Benchaouia



Confiant quant à l'aboutissement de son initiative politique

# Saadani contourne le conflit avec Ouyahia

■ Le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani s'est montré confiant quant à l'aboutissement de son initiative portant constitution d'un front de soutien au programme du Président Bouteflika. Pourtant, il ne donne aucun nom de ceux qui ont déjà donné leur accord, sachant que même son allié, le RND, ne dit pas oui.

Par Nacera Chennafi

Dans une conférence de presse qu'il a animée mardi après-midi à l'issue de la première du bureau politique après le dernier congrès du parti, le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani a annoncé que «plusieurs partis politiques ont annoncé leur adhésion à l'initiative nationale de soutien au programme du président de la République. Les noms des partis seront rendus publics une fois le document d'adhésion signé». Ainsi, il se veut confiant quant à l'aboutissement de son initiative portant constitution d'un front de soutien au programme du Président Bouteflika. Pourtant, il ne donne aucun nom de ceux qui ont déjà donné leur accord, sachant que même son allié, le RND, ne dit pas oui. Faisant encore une fois la promotion de son initiative, Saadani explique que celle-ci se veut un forum de dialogue sur tous les sujets, ouvert à toutes les formations politiques, associations de la société civile, personnalités nationales et médias dans un climat empreint de cohésion et de stabilité. Dans ce cadre, il a précisé que l'objectif de l'initiative n'est pas de dénigrer les petites formations ni de favoriser une prédominance des grands partis. Pour la concrétisation de son initiative, un document sur les modalités d'adhésion à cette initiative et son mode d'action sera envoyé la semaine prochaine par le FLN aux partis, associations, personnalités nationales, ainsi qu'aux



médias. En plus de ce document, un staff technique, composé de cadres non membres du bureau politique, sera installé, alors que le siège de ce regroupement sera annoncé prochainement. A l'adresse du Rassemblement national démocratique, le Sg du FLN explique que son initiative est plus large que celle du RND mais ne concerne pas uniquement le FLN. Ainsi, Saadani ne veut pas reproduire l'Alliance présidentielle et se veut un front plus global. Selon lui, cette démarche «conforte les institutions existantes et tend à former un large front pour faire face aux dangers qui guettent le pays à travers le rapprochement des points de vue entre partis». Dans une déclaration faite à l'ouverture de la réunion du bureau politique, Amar Saadani a expliqué que «mon ami Ahmed Ouyahia a proposé un retour à l'ancienne alliance. Nous voulons au FLN une alliance plus large». Ce n'est

pas tout, Saadani ne voit pas d'inconvénient «si Ouyahia veut présider l'initiative, cela ne nous dérangera pas. S'il a un mode à nous proposer, nous sommes prêts à l'écouter», a poursuivi Saadani. Ainsi, le Sg du FLN ne veut pas de guerre avec Ouyahia. D'autre part, le Sg du FLN serait prêt à discuter aussi avec le FFS. Saadani qui a déjà eu une réponse négative de la part d'une grande partie de l'opposition, notamment ceux regroupés dans le cadre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique, dont le MSP, il voudrait apparemment discuter avec le FFS. Dans sa réponse à une question de savoir si l'initiative s'opposait à celles des autres formations politiques, M. Saadani a déclaré : «Notre parti n'a été destinataire d'aucune autre initiative à l'exception de celle du parti du Front des forces socialistes (FFS) pour laquelle nous avons donné notre approbation. La balle est mainte-

nant dans le camp du FFS». Il a ajouté dans ce sens que le FLN «accepte toutes les initiatives qui visent à conférer un caractère civil à l'Etat». Pourtant, le FLN qui était le premier à discuter avec le FFS sur l'initiative portant «reconstruction du consensus national» a lâché le vieux parti de l'opposition à mi-chemin.

Le FFS n'a toujours rien dit sur l'initiative du FLN mais avait implicitement critiqué celle-ci et celle proposée par le Sg du RND, Ahmed Ouyahia portant constitution d'un pôle de soutien au Président Bouteflika.

Evoquant la révision constitutionnelle, le secrétaire général du FLN prévoit «l'introduction de plusieurs changements dans le corps de la justice à la faveur de la prochaine révision de la Constitution. De plus larges prérogatives devraient être conférées au Parlement et gouvernement de même qu'une meilleure protection en faveur de l'opposition».

N. C.

Commerce extérieur/ Sur les 9 premiers mois

## Déficit de plus de dix milliards de dollars

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 10,33 milliards de dollars (mds usd) sur les 9 premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de près de 4,09 mds usd à la même période 2014, a appris, mercredi, l'APS auprès des Douanes algériennes. De janvier à septembre dernier, les exportations se sont établies à 28,86 mds usd contre 48,29 mds usd à la même période de 2014, soit une chute de 40,24%, précisent les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 39,19 mds usd contre 44,2 mds usd, en baisse de 11,34%. Cette baisse des exportations s'est répercutée sur le taux de couverture des importations, qui a atteint 74% durant les 9 premiers mois de 2015 contre 109% à la même période de l'année 2014. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94,56% du total des exportations, ont été évaluées à 27,29 mds usd contre 46,58 mds usd (-41,41%). Les exportations hors hydrocarbures ont également baissé pour se chiffrer à 1,57 milliard usd (-8,29%). Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec près de 1,28 md usd (-6,85%), les biens alimentaires avec 193 millions usd (-17,17%), les produits bruts avec 77 millions usd (-8,33%). Par contre, il y a eu stagnation des exportations pour les biens d'équipements

industriels (14 millions usd) et pour les biens de consommation non alimentaires (8 millions usd). Quant aux importations, elles ont reculé à l'exception de celles des biens d'équipements agricoles qui ont augmenté de 9,36% pour atteindre 526 millions usd. Les plus importantes baisses des importations ont concerné les produits bruts avec des importations de 1,17 md usd (-19,33%), les produits alimentaires avec 7,05 mds usd (-18,47%), les biens de consommation non alimentaires avec 6,57 mds usd (-16,54%), le groupe des énergies et lubrifiants avec 1,69 md (-12,6%), les demi-produits avec 8,97 mds usd (-8,24%) et les biens d'équipements industriels avec 13,2 mds usd (-5,87%). Les importations réalisées sur les neuf premiers mois 2015 ont été financées par cash avec 59,02% (près de 23,13 mds usd), les lignes de crédits avec 38,06% (14,91 mds usd), tandis que le reste des importations a été financé par le recours aux comptes-devises des importateurs et aux autres transferts financiers avec 2,88% globalement (plus de 1,14 md usd).

### La Chine toujours premier fournisseur de l'Algérie

Les pays de l'Union européenne ont maintenu leur place de principaux partenaires de l'Algérie avec 48,51% (19,01 mds usd) des importations algériennes et 69,06%

(19,93 mds usd) des exportations du pays. Les pays de l'OCDE hors-UE viennent en deuxième position avec 14,32% (5,61 mds) des importations algériennes et 14,32% (4,13 mds) des exportations de l'Algérie vers ces pays. Quant aux échanges avec les pays de l'Asie, ils ont affiché une baisse de près de 17% passant à 11,04 mds usd contre 13,29 mds usd entre les deux périodes de comparaison. Pour les pays des Amériques, le volume des échanges a chuté de 43,66% passant à 3,18 mds usd contre 5,65 mds usd. Avec les pays arabes hors-UMA, les échanges ont connu une légère baisse (0,63%), puisque le volume global des échanges commerciaux est passé à 1,87 md usd contre 1,88 md usd. Les échanges commerciaux avec les pays de l'UMA ont diminué de plus de 36,8% pour atteindre 1,81 md usd contre 2,87 mds usd. Les principaux clients de l'Algérie, durant les neuf mois 2015, étaient l'Italie (4,98 mds usd), l'Espagne (4,94 mds), la France (3,38 mds usd), la Grande-Bretagne (2,4 mds), les Pays-Bas (1,88 md usd) et la Turquie (1,54 md usd). Pour les fournisseurs de l'Algérie, la Chine a maintenu sa première place avec près de 6,42 mds usd, la France (4,06 mds usd), l'Italie (3,68 mds), l'Espagne (2,97 mds usd), l'Allemagne (2,67 mds) et les USA (2,09 mds usd).

L. M./APS

LA QUESTION DU JOUR

## Tobrouk et Tripoli, même combat ?

Suite de la page une

Après cela, Leon a le choix entre donner sa démission, ce qu'il menaçait déjà de faire il y a un mois, ou faire prendre des sanctions contre ceux qu'il estime responsables de ce nouveau blocage, en application d'une résolution déjà prise en ce sens par le Conseil de sécurité. On saura à quoi s'en tenir probablement dans les heures qui viennent. Le plus probable, toutefois, c'est qu'il tienne bon, pour la bonne raison que le seul fait que les deux principaux camps de la crise libyenne n'aient pas osé lui opposer une fin de non-recevoir univoque prouve qu'il est sur la bonne voie. En l'occurrence, en effet, ce n'est pas lui qui se trouve acculé dans ses derniers retranchements mais les parties libyennes en conflit, qui ne savent plus à quoi se résoudre. N'empêche, il pourrait bien se voir dans l'obligation de faire prendre des sanctions pour l'exemple. Cela suffirait-il pour autant à débloquer la situation ? Rien n'est moins sûr, au vu notamment de ce dont sont menacés les fauteurs d'impassé : interdiction de sortie du territoire national et gel des avoirs à l'étranger. Aucun de ceux dont les noms ont été prononcés dans cette perspective ne se ressentiraient si peu que ce soit de ces sanctions, car ils ne détiendraient pas des comptes hors de la Libye et ne seraient pas du genre à beaucoup se déplacer à l'étranger. On le voit donc, ce n'est pas avec des moyens de dissuasion de cette nature que Léon pourrait ramener les récalcitrants des deux camps à de meilleurs sentiments. Resterait alors la deuxième solution : réunir à nouveau les protagonistes, soit à Skhirat soit à Alger, si ce n'est pas ailleurs, reprendre le cycle des négociations, non pas nécessairement depuis le début certes, mais depuis l'accord d'août dernier - signé par toutes les parties à l'exception notable du Parlement de Tripoli, ce qui d'ailleurs ne l'a pas empêché de remonter ensuite dans le train toujours en marche. Or, il y a deux ou trois jours, il n'y avait encore que Tripoli pour rejeter le gouvernement d'union nationale. Ou plus exactement qui conditionnait son accord au départ du général Haftar. Il faut que l'émissaire onusien ait donné le sentiment que cette revendication pourra être satisfaite pour que Tobrouk se rebiffe, en s'alignant sur le camp adverse.

M. H.

Textes régissant le secteur de l'Information  
**Bouteflika ordonne au gouvernement de parachever l'arsenal juridique**

**LE PRÉSIDENT** de la République Abdelaziz Bouteflika a enjoint au gouvernement de parachever l'arsenal juridique régissant les activités liées au secteur de l'Information, notamment en ce qui concerne la régulation dans les domaines de la presse écrite et de l'audiovisuel. «De la même façon que j'enjoins au gouvernement de parachever l'arsenal juridique régissant les activités liées au secteur de l'Information, notamment en ce qui concerne la régulation dans les domaines de la presse écrite et de l'audiovisuel, j'exhorte les professionnels, les éditeurs en particulier, à assumer leurs responsabilités en matière de formation et d'investissement au sein de leurs entreprises afin de garantir la pérennité de l'emploi», a indiqué le président de la République dans un message adressé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le 22 octobre. «De tels efforts doivent se traduire par la professionnalisation des personnels et la modernisation des moyens ainsi que par le respect des dispositions de l'arsenal législatif et réglementaire relatif à la protection des travailleurs du secteur de l'Information et la garantie de leurs droits et acquis sociaux», a ajouté le chef de l'Etat. (...)

Au profit des journalistes  
**Session de formation sur la déontologie**

**UNE SESSION** de formation sur la déontologie journalistique a débuté mercredi à l'Ecole nationale supérieure du journalisme (Alger). La session de formation organisée au profit de journalistes de différents médias publics et privés, a été animée par le président du Conseil d'administration d'«Al-Ahram» (Egypte), Ahmed An-Nagar en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine. Dans son intervention, le conférencier a évoqué notamment les règles que le journaliste doit respecter en exerçant sa profession, tout en soulignant la nécessité d'éviter la diffamation et le sensationnel et de s'appuyer sur des sources sûres. Il a insisté dans le même contexte sur la nécessité de «prendre en considération la sécurité et la souveraineté du pays» dans le travail journalistique, citant plusieurs expériences dans ce sens. M. An-Nagar a insisté sur la protection à assurer au journaliste lors de la couverture des événements, notamment dans les régions de tensions et de conflits.

Journée nationale de la presse

# Grine appelle à la consécration de l'éthique

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a appelé au professionnalisme et à la consécration de l'éthique dans un entretien accordé à l'APS à la veille de la célébration de la Journée nationale de la presse le 22 octobre.

Par Slim T.

**L**e 22 octobre est célébrée la Journée nationale de la presse, décrétée par le président de la République en 2013. Quelle est la symbolique d'une telle célébration pour une corporation qui a consenti d'énormes sacrifices pour consacrer le droit du citoyen à l'information ?

La question contient déjà une partie de la réponse. Vous l'avez dit, la presse algérienne a une histoire qui n'a pas commencé avec le pluralisme médiatique, mais qui remonte plutôt aux premières années de la résistance à l'entreprise coloniale. C'est cette symbolique que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a voulu faire porter à cette journée en la décrétant le 22 octobre, journée qui symbolise la résistance. Bien plus tard, d'ailleurs, et forte de cette histoire, la presse algérienne libre et plurielle a consenti de grands sacrifices en opposant sa plume républicaine au langage de la violence. Pour la première fois le prix du journaliste professionnel du président de la République va être décerné cette année aux professionnels des médias. Au-delà de la distinction, quelle contribution est attendue à travers l'instauration de ce genre de prix ?

En tant que prix éminent de la République, la contribution que le prix du journaliste professionnel doit susciter, doit être à sa mesure et à sa hauteur. Je dois, par ailleurs, attirer l'attention sur le fait que tout ce qui va se passer ce jour-là représente beaucoup de faits inédits à la fois. Des faits qui traduisent une idée force dont la vision, portée dès le départ par le président de la République, a été exprimée, par lui, de fort belle manière dans sa feuille de route du 3 mai



2014. La presse et l'espace médiatique en général, dans notre pays, ont atteint une étape de leur développement où ils interrogent trois aspects de leur existence. Le premier est lié au passé sur lequel ils doivent capitaliser pour mieux appréhender le présent et l'avenir. Le deuxième est lié au professionnalisme et son pendant éthique. Le troisième est lié au mérite dont la culture doit être renforcée. Il me semble, à ce titre, que le Président a fait en sorte que ces trois aspects soient parfaitement pris en charge par les faits de cette seule Journée nationale de la presse. C'est dans cet esprit que nous attendons, bien évidemment, à travers l'instauration de ce prix, au-delà des reconnaissances méritoires dont il va procéder, qu'il soit le point de départ et de mire d'une conception de la profession qui nous

réinstalle définitivement dans l'espace que nous appelons de nos vœux, à savoir celui du professionnalisme et de la consécration éthique. L'instauration de la Carte nationale du journaliste professionnel permettra-t-elle d'assainir la corporation ? Où en est l'état d'avancement des autres chantiers du ministère en matière d'organisation du secteur comme le Conseil de l'éthique et l'Autorité de régulation de la presse écrite ? Il ne faut pas prêter à la Carte nationale du journaliste professionnel des vertus qu'elle n'a pas. En même temps, il faut lui reconnaître le mérite d'être l'instrument d'une organisation des journalistes professionnels autrement plus efficace, dans le sens où elle donne de la visibilité à ces effectifs, autrefois indistincts de journalistes qui se confondaient avec une foule d'autres intervenants

qui n'ont rien à voir avec la profession. Il n'y a pas plus engageant, dans ce paysage confus, que ce travail préalable d'inventaire qui fait des journalistes des interlocuteurs, désormais, identifiés, reconnus et susceptibles de nous accompagner dans un processus de structuration de la corporation qui donnera, à celle-ci, ses lettres de noblesse et la crédibilité organisationnelle nécessaire pour construire un Conseil de l'éthique et de la déontologie et une Autorité de régulation de la presse écrite digne d'elle. En somme, les instruments d'un fonctionnement universel au service d'une profession qui responsabilise, valorise et protège ses professionnels en même temps qu'elle est au service du citoyen et du développement humain, économique et social de notre pays.

S. T./APS

Oppositions freinant le lancement des projets d'intérêt public

## Le wali de Tizi Ouzou promet de sévir

**L**e wali de Tizi Ouzou promet de sévir contre les oppositions freinant le lancement des projets d'intérêt public. Le wali de Tizi Ouzou Brahim Merad a indiqué, hier, que 70 opérations d'investissement public de grande envergure sont confrontées aux problèmes des oppositions des propriétaires des terrains sur lesquels ces projets sont prévus. Il a averti que tout sera entrepris pour lever ces oppositions quitte à recourir à la force publique en cas d'échec des négociations avec ces propriétaires en soutenant que les projets en question ont été inscrits à l'effet de répondre aux préoccupations des citoyens. Le wali, qui s'exprimait au cours de l'émission «service public» de la Chaîne III de la Radio nationale diffusée simultanément sur les ondes de radio Tizi Ouzou, a considé-

ré que le problème des oppositions est l'une des raisons des retards qu'enregistrent des projets dans la wilaya aux côtés des études mal ficelées et le caractère accidenté des terrains. Brahim Merad a, dans le même sillage, indiqué que l'enveloppe des différents autorisations de programmes est estimée à plus de 26 000 milliards de centimes pour tous les secteurs confondus.

Il a annoncé la réception de nombreux projets parmi ces projets durant l'année 2016, notamment la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou modernisée, le stade de 50 000 places de Boukhalfa pour la saison sportive prochaine, le téléphonique Redjaoua-Tizi Ouzou et bien d'autres équipements publics des différents secteurs. Pour le suivi de l'avancement des projets en cours, le wali de Tizi Ouzou a



annoncé de nouvelles mesures attendues dans les prochains jours, notamment par la désignation des responsables de son cabinet qui seront affectés pour les différents secteurs à l'effet de booster et dégager des solutions aux contraintes qui les freinent.

Hamid M.



## Industrie

# Entrée en production du complexe OXXO-Algérie à la fin de l'année

■ Le complexe industriel OXXO-Algérie, d'une capacité annuelle de 2,1 millions de fenêtres et portes-fenêtres à haute isolation thermique, entrera en production en décembre prochain, a annoncé hier son directeur général.

Par Souad L.

Le complexe, implanté à Bordj Bou Arreridj et relevant du groupe Cevital est, au vu de ses capacités, le plus grand d'Afrique et du bassin méditerranéen, a indiqué Khaled Bouali, dans une déclaration en marge du 12<sup>e</sup> Salon international dédié au logement, à l'immobilier, au bâtiment, aux matériaux de construction et travaux publics «Logibat Batiwest 2015», qui se poursuit à Oran jusqu'au 24 octobre courant. L'usine est dotée d'un équipement de dernière génération avec un modèle industriel complètement intégré qui fera de l'Algérie un pays exportateur, a-t-il ajouté, soulignant «la priorité de ce complexe, implanté dans la commune d'Aïn Tagrout dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, de satisfaire le marché national compte tenu du programme de logements en cours de réalisation ou en voie. L'excédent sera destiné à l'exportation». Le même responsable a encore fait savoir que cet important investissement s'insère dans le cadre de la politique de l'Etat, celle de la diversification de l'économie nationale et l'encouragement de la production locale. Selon le DG



d'OXXO, les produits, de haute isolation thermique, seront fabriqués conformément au dernier standard européen en termes de performance, ce qui permettra de réduire de 25 % la consommation énergétique. Le produit est fabriqué localement avec un taux d'intégration technique de près de 90 %. Plus de 3 000 postes d'emplois directs seront créés à terme et plus de 30 000 emplois indirects avec les sous-traitants, a indiqué le même responsable, estimant à 200 mil-

lions de dollars le montant de cet investissement. Par ailleurs, le groupe Cevital, présent à ce Salon avec sept entreprises, compte investir prochainement dans le verre creux, a révélé la responsable du département marketing du complexe industriel Méditerranéen Float Glass (MFG), sis à Larbaa (Blida), Louiza Amrioui, indiquant que ce projet, une nouvelle unité qui sera implantée dans le centre du pays, vise à répondre aux besoins de plusieurs secteurs de

l'emballage dont ceux de l'agro-alimentaire, du médical, du cosmétique et de l'électroménager, à travers la réalisation d'une gamme de produits de verre, en plus d'une nouvelle ligne de float (verres pyrolytiques) pour le bâtiment d'une capacité de 800 tonnes par jour, qui sera opérationnelle en 2016. Ce projet d'un investissement de 31 millions USD, sera lancé en construction au courant de l'année 2016, a-t-on noté de même source. D'autres entreprises algériennes

participent à ce rendez-vous économique, à l'exemple d'Alpec (Oran) spécialisée dans le développement des applications industrielles dans le domaine du pesage, dosage et réparations de centrales à béton. Cette entreprise, qui a suscité l'intérêt du public et des professionnels de la métrologie, compte tenu également des équipements fabriqués localement tels que les bascules, les ponts-basculés pour camions et autres prestations de service pour le contrôle industriel. Quelque 210 exposants prennent part à ce Salon international spécialisé dédié au logement, à l'immobilier, au bâtiment, aux matériaux de construction et travaux publics «Logibat Batiwest 2015», qui se poursuit au Palais des expositions à haï Medina Jdida (Oran) représentant huit pays, à savoir l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, la Pologne, la Tunisie et la Turquie.

S. L./APS

## Secteur minier

## La relance passe par le développement des petits gisements

L'Algérie passe nécessairement par le développement des petits gisements, a déclaré à Alger, l'expert minier Lamine Meftah, qui appelle à encourager l'investissement dans ce segment. «Il ne faut pas être obnubilé par les grands gisements, il faut plutôt développer les petites mines en encourageant l'investissement dans ce segment précis», a-t-il indiqué en marge d'une conférence organisée lors du Salon international de l'industrie minière (MICA) qui se tient au Palais des expositions. Pour le conférencier, les petits gisements, plus nombreux, sont susceptibles d'attirer un nombre important d'entreprises, soulignant que cette approche permettra de dynamiser les petites mines encore inexploitées et, à travers elles, l'en-

semble du secteur. Il a en outre affirmé qu'il est important de prendre exemple sur certains pays dont le secteur minier a été relancé grâce à l'investissement massif dans les petits gisements. M. Meftah, a appelé, dans ce même ordre d'idées, à faciliter les procédures d'investissement aussi bien aux opérateurs algériens, publics et privés, qu'aux opérateurs étrangers, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives au pays, notamment dans le domaine de l'industrie. «Il faut cependant que l'Etat soit fortement présent et qu'il impose un contrôle rigoureux», a-t-il dit. Il rappelle, à ce propos, que depuis quelques années, les opérateurs privés ont beaucoup investi dans les carrières pour approvisionner le marché en agrégats, dans le sillage des nombreux projets d'infrastructures lan-

cés par les pouvoirs publics. Evoquant l'aspect environnemental dans les activités minières, le conférencier a relevé «les grands progrès» réalisés, en Algérie. «Depuis le début des années 2000, le ministère en charge de l'Environnement est très à cheval sur la question du respect de l'environnement (dans les activités minières), en plus de l'existence d'une réglementation minière rigoureuse», a-t-il signalé. «Un certain nombre de mines ont été fermées depuis le début des années 2000 pour non-respect des normes environnementales, et il n'est désormais plus possible d'exploiter un gisement quelconque sans avoir répondu à des conditions liées au respect de l'environnement», a relevé cet expert.

Ahmed J. /APS

## Automobile

## Sortie du premier véhicule utilitaire Iveco en novembre 2016

Le premier véhicule utilitaire de marque italienne Iveco, dont l'usine de montage sera créée prochainement dans la zone industrielle de Sidi Khaled à Oued El-Bardi (sud de Bouira), sera mis en service en novembre 2016, a annoncé le P-DG du groupe (Ival). Mohamed Bairi a fait cette annonce, lors d'un point de presse tenu en marge d'une réunion l'ayant regroupé avec le wali, Nacer Maskri, expliquant que cette usine de fabrication et de montage de véhicules utilitaires de marque italienne (Iveco) «devra démarrer dans quelques semaines». Après avoir examiné avec les responsables

du groupe Ival des volets relatifs à la création de l'emploi et à la formation, le wali a demandé aux parties concernées notamment au directeur de l'industrie et de la promotion des investissements, d'œuvrer à faciliter les démarches en vue d'octroyer à cet investisseur le permis de lotir dans «les meilleurs délais». Ce projet revêt une importance particulière puisque «nous comptons créer, à long terme, plus de 10 000 emplois directs et indirects», a souligné M. Bairi. Une fois opérationnelle, cette usine, qui sera construite sur une assiette foncière de 100 000 m<sup>2</sup>, devrait produire 1 500 véhicules,

dans une première année, et le double, dans deux ans. «Nous prévoyons d'atteindre 4 500 à 5 000 véhicules utilitaires dans les trois années suivant la mise en marche de l'usine», a ajouté M. Bairi. Au cours de la réunion, le même responsable a précisé que ce projet sera réalisé avec la participation de plusieurs sous-traitants pour la fabrication de boîtes à vitesse, de châssis, de peinture ainsi que de sièges. «La Société nationale de véhicules industriels (SNVI) ainsi que l'investisseur allemand (ZF) sont parmi les partenaires qui vont sous-traiter avec cette usine d'Iveco», a encore précisé le

patron d'Ival. En marge d'une cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente pour la création d'un comité conjoint de coopération industrielle entre l'Algérie et l'Italie, tenue à Alger le 15 septembre, le même responsable avait souligné qu'en plus du montage, «l'usine aura également une unité de fabrication des pièces de rechange, pour se conformer aux exigences du ministère de l'Industrie et des Mines», en relevant que «plusieurs sous-traitants étaient déjà identifiés et en mesure de nous accompagner».

R.G.

### Profitez de la Super Promo Mobile de Mobilis

MOBILIS lance sa super promotion mobile avec des remises à couper le souffle allant jusqu'à 85% de remises ! Plus de 40 modèles de smartphones et tablettes, toutes gammes confondues, sont proposés à travers les 173 agences commerciales de Mobilis, avec des réductions alléchantes allant de 10% jusqu'à 85%, en plus d'une SIM Mobtasim offerte. Une occasion à ne pas rater pour acquérir un nouveau Smartphone ou une nouvelle tablette et ainsi vivre l'expérience de la 3G de Mobilis grâce aux offres Data (internet mobile) postpayées et prépayées, destinées aux clients particuliers et entreprises. Une telle opération permettra aussi aux clients et clients potentiels de Mobilis, d'accéder à une gamme de supports mobiles à des tarifs très accessibles.

Communiqué

## Ouargla

## Les programmes d'habitat concrétisés à près des deux tiers

■ Les programmes d'habitat accordés à la wilaya de Ouargla, au titre des plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, ont été concrétisés à près des deux tiers, selon des élus locaux.

Par Salim L./APS

Les taux d'exécution de ces projets d'habitat ont atteint un avancement physique estimé à plus de 62%, soit plus de 36 000 unités des plus de 57 800 projetées, a indiqué la présidente de la Commission de l'urbanisme et de l'habitat à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), Djamilia Zouaouid. Sur un total de 57 866 logements, toutes formules confondues, figurent 36 336 unités achevées, 16 531 autres en cours de construction et 4 999 unités non encore lancées, a-t-elle détaillé. Ce programme, appelé à répondre à la demande croissante en logements et aux attentes des citoyens, notam-

ment dans les grandes agglomérations urbaines, à l'instar de Ouargla, Hassi Messaoud et Touggourt, représente plus de 45% de l'actuel parc immobilier de la wilaya de Ouargla, a-t-elle précisé. Concernant les logements sociaux, M<sup>me</sup> Zouaouid a fait savoir que 8 884 unités sont en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya, dont 71 unités destinées au secteur de l'éducation, en plus de 16 autres inscrites dans le cadre du Programme de résorption de l'habitat précaire (RHP-2008) et 750 réservées aux victimes des intempéries, sur un total de 20 777 logements inscrits. Pour l'habitat rural qui suscite, ces dernières années, un vif engouement des habitants, la



PH. &gt; D. R.

wilaya de Ouargla, qui a bénéficié d'un premier quota de 2 255 aides au titre de l'actuel quinquennal (2015-2019), compte, actuellement, 21 734 logements ruraux réalisés sur un total de 27 395 aides accordées, a-t-elle ajouté. Le parc immobilier de la wilaya a été renforcé également par un quota de 3 594 logements de type promotionnel aidé (LPA) et social participatif (LSP), dont 2

449 sont achevées, 952 en chantier et 193 non-lancées, outre 1 500 logements de type promotionnel public (LPP), dont 622 unités sont en cours de construction. La formule location-vente concerne 3 900 logements, à savoir 1 300 unités de formule assur-Immo en chantier et 2 600 autres projetées par l'Agence d'amélioration et de développement du logement

(AADL). Le programme de l'AADL, dont la prise en charge de l'étude et la réalisation ont été confiées à une entreprise suédoise (HADI CONTACTIG EST), est réparti entre les communes de Ouargla (1 100), Ain El-Beida (600), Touggourt (500), Sidi-Khouiled (200), Témacine et Mégarine (100 chacune), a-t-on signalé. Une série de recommandations ont été soulevées par la commission de l'urbanisme et de l'habitat, lors de la récente session ordinaire de l'APW. Il s'agit, entre autres, de la nécessité d'achever les travaux d'aménagement et de raccordement des nouveaux quartiers et l'ensemble des lotissements créés pour l'auto-construction aux réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité et gaz), ainsi que l'amélioration de la qualité de construction des logements avec la prise en considération des spécificités climatiques et le cachet esthétique de la région.

S. L./APS

## Aïn Defla

## Près de 60 exposants au Salon sur les équipements agricoles

Près de 60 exposants représentant une quinzaine de wilayas du pays prennent part au Salon national sur les équipements agricoles, l'élevage et le froid ouvert mardi à Aïn Defla.

Organisé conjointement par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya et la chambre locale de l'agriculture, cette manifestation qui se tient quatre jours durant au niveau de la salle omnisports, située au centre-ville de Aïn Defla, a pour but de mettre en relief les équipements les plus innovants dans les segments ciblés, ont indiqué les organisateurs. Ce rendez-vous écono-

mique constitue, a-t-on expliqué, une opportunité pour les professionnels du secteur de l'agriculture de mettre en valeur et de promouvoir leurs produits, équipements et services, tout en offrant la possibilité aux opérateurs nationaux d'échanger leurs expériences et de nouer des partenariats. Les créneaux d'activités concernés par ce Salon ont trait au machinisme agricole, aux équipements et aux accessoires de l'agriculture, de l'apiculture et de l'élevage bovin ainsi qu'au froid et aux produits phytosanitaires et intrants agricoles, a-t-on souligné. Diverses entreprises des secteurs public et privé,

investies, entre autres, dans l'importation ou la production des matériels agricoles prennent part à ce Salon, auxquelles s'ajoutent des instituts agronomiques spécialisés, a-t-on relevé. Selon le président de la chambre d'agriculture de la wilaya de Aïn Defla, Hadj Djaâlali, cette manifestation vise, entre autres, à montrer aux agriculteurs les nouvelles techniques d'intensification à travers les systèmes économiseurs d'eau et le recours «rationnel» des intrants agricoles et des fertilisants dans le but d'influer positivement sur la production.

Ahmed H.

## Tissemsilt

## La rénovation du tissu urbain du centre-ville confrontée à des obstacles

L'opération de rénovation du tissu urbain du centre-ville de Tissemsilt est confrontée à des obstacles liés surtout à l'expropriation, a-t-on appris auprès de la direction de l'urbanisme et la construction de la wilaya.

Le projet porte sur la rénovation totale du boulevard «1<sup>er</sup> Novembre», artère principale du centre-ville. Une étude a été élaborée dans ce sens en 2011, mais la concrétisation s'est heurtée à des propriétaires de mai-

sons et magasins dans cette rue refusant les indemnités proposées dans le cadre de l'expropriation et à des cas de conflits entre héritiers.

Le boulevard «1<sup>er</sup> Novembre», le plus vieux au chef-lieu de wilaya remontant au début du 19<sup>e</sup> siècle, se trouve dans un état de délabrement altérant le paysage de la ville. La direction de l'urbanisme a initié, en collaboration avec les services communaux en 2011 et 2012, des sorties de sen-

sibilisation en vue d'expliquer aux propriétaires des maisons et magasins concernés l'importance du projet, a indiqué le chef de service urbanisme et aménagement urbain, Abdelkader Boucherba.

Le responsable a ajouté que le projet de rénovation du centre-ville de Tissemsilt porte sur la démolition de 1 000 vieux bâtis pour les remplacer par des centres commerciaux et des immeubles de services, des

hôtels, des ensembles d'habitat promotionnel et des espaces verts. Le projet concerne la réalisation de nouveaux chemins urbains et leur raccordement aux rues «frères Hamdi», «Arib» et «l'indépendance» afin de résorber le problème des goulots d'étranglement de la circulation.

La réalisation de ce projet est tributaire du choix de promoteurs immobiliers expérimentés, a-t-on souligné.

Hani A.

## Relizane

## Hausse de la production de miel

La wilaya de Relizane a enregistré cette année une hausse dans la production de miel qui a atteint 1 200 quintaux contre 1 010 qx en 2014, a-t-on appris du directeur des services agricoles. Cette hausse a été réalisée à la faveur des conditions climatiques favorables et du soutien accordé au titre des dispositifs d'emploi des jeunes à cette filière, a indiqué Abdelkader Kettoul, en marge du Salon national du miel organisé à Relizane. Le DSA a noté que l'apiculture ne suscite que

peu d'engouement de la part des agriculteurs, en dépit des incitations et facilités accordées par l'Etat à cette filière.

Le troisième Salon national du miel, qui s'étale jusqu'au 22 octobre courant, enregistre la participation de 20 exposants venus de 10 wilayas du pays et de représentants d'antennes locales des dispositifs d'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

Ce Salon, qui draine de nombreux visiteurs intéressés par les variétés de miel exposées dont celui du cidre, d'eucalyptus, de fleurs, d'agrumes, des dérivés de miel dont les engrais de pollen, la cire et des extraits pour cosmétiques, est organisé par l'association des apiculteurs de Relizane, en collaboration avec la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya.

R.R.

## Manque en transport scolaire à Kherrata Trois lycées paralysés par la grève

LES ÉLÈVES de trois établissements de la commune de Kherrata, en l'occurrence le nouveau lycée, Soumani-Mahmoud et le Technicum sont en grève depuis plusieurs jours. Les lycéens ont même fermé leur établissement pour exiger la mise à leur disposition de bus pour le transport scolaire. Ces derniers justifient leur geste par le fait qu'ils rallient leurs établissements à pied chaque matin, sachant que les lycées sont distants pour la majorité, de 5 km de leur lieu d'habitation. Le P/APC a promis de régler cela mais, dans un délai de plus d'un mois environ. «Nous ne pouvons pas décider sur un coup de tête car, il y a une procédure à suivre, d'abord un cahier des charges, des consultations et un appel d'offres car, c'est un marché et il y a une réglementation», nous dit Abdelmalek Kadi.

«Habituellement nous prenons en charge le transport scolaire la période hivernale seulement mais, il y a des gens qui manœuvrent et d'autres qui font de la politique», accuse-t-il. «J'ai rencontré les lycéens mais, certains protestent parce qu'ils sont exclus», poursuit-il. Les prétextes du maire ne passent pas aux yeux des parents d'élèves. Leur association parle de bureaucratie. Le chef de daïra a été convoqué en urgence hier à ce sujet par le wali, avons-nous appris. Des lycéens préparent une marche dans les heures à venir si leurs revendications ne sont pas prises en charge. H.C.





Pas d'accord sur le plan onusien

# Les Libyens dans l'attente d'un gouvernement d'union

■ La formation d'un gouvernement d'union nationale est toujours attendue en Libye après le rejet par le Parlement reconnu par la communauté internationale du plan de paix de l'ONU, au moment où la communauté internationale multipliait ses appels à «adopter immédiatement l'accord politique» proposé début octobre par les Nations unies, afin de sortir le pays du chaos.



Par Souhila K.

Le Parlement, connu sous le nom de Chambre des représentants et qui siège à Tobrouk, dans l'est de la Libye, a décidé lundi de «rejeter les propositions» (de l'ONU), selon le parlementaire Ali Tekballi. D'après un autre député Aissa Laaribi, ce rejet est justifié par le fait que le plan de l'ONU «ne respecte pas l'accord paraphé dans le quatrième projet» de sortie de crise en Libye. Le désaccord réside surtout sur les noms des candidats au gouvernement d'union proposés par l'émissaire onusien Bernardino Leon, a-t-on expliqué. Depuis la chute de Maamar Kaddafi il y a quatre ans, la Libye est livrée à

l'anarchie et fait face aux violents combats entre les différents groupes armés sur le terrain. Sur le plan politique, deux autorités se disputent le pouvoir dans le pays depuis l'an dernier, l'une basée à Tripoli et l'autre, la seule reconnue par la communauté internationale, basée à Tobrouk. Après plusieurs mois de négociations avec des représentants des deux autorités en place en Libye et d'autres parties libyennes, l'émissaire onusien était parvenu début octobre à leur arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale pour mettre un terme au conflit libyen. Cet accord, qui désigne un Premier ministre (Fayez el-Sarraj) et 17 ministres, devait toutefois être entériné par les deux Parlements pour pou-

voir entrer en vigueur. Le Parlement de Tripoli soutenu par des milices, a déjà rejeté ces propositions.

## Appels à l'adoption rapide de l'accord politique

Le rejet du plan de paix onusien est intervenu peu après l'appel à l'«adoption immédiate de l'accord politique» qui prévoit la mise en place d'un gouvernement d'union, lancé par plusieurs pays arabes et occidentaux dont l'Algérie, l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis, la Tunisie, la Turquie ainsi que la Haute Représentante de l'Union européenne pour la politique étrangère. Un appel similaire avait

été lancé la veille par le Conseil de sécurité des Nations unies. «Les membres du Conseil de sécurité ont demandé à toutes les parties libyennes d'approuver et de signer l'Accord politique présenté le 8 octobre et d'œuvrer pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale», selon un communiqué de presse du conseil rendu public samedi soir au siège de l'ONU à New York. Ils ont souligné que l'Accord «offre une véritable perspective de solutions aux crises politique, sécuritaire et institutionnelle en Libye», selon le document dans lequel les 15 Etats membres ont réaffirmé «leur engagement vis-à-vis de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Libye».

site. Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintes fois brandi la menace des sanctions contre des personnes entravant le processus de paix en Libye.

S.K./ agences

## Sahara occidental Les forces de sécurité marocaines répriment une manifestation pacifique

LES FORCES d'occupation marocaines ont réprimé brutalement une manifestation pacifique à la ville d'El Aïun occupée appelant à l'autodétermination du peuple sahraoui et à la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis, a rapporté une source du ministère des territoires occupés et des communautés sahraouies établies à l'étranger. Les manifestants ont revendiqué le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons marocaines, a ajouté la même source. Selon un premier bilan, les forces auxiliaires soutenues par la police en uniforme et en civile se sont intervenues «sauvagement» pour disperser les manifestants causant des dizaines de blessés dont des femmes et personnes âgées et handicapées, il s'agit de: Said Hadad, Khedoum Jourmani, Ibrahim Daihani, Sidi Mohamed Dadach, Zainabou Loudaiki, Salima Limam, Rougaia Lhaouassi, Abdel Aziz Byay et Tagui Machdoufi.

## Menaces de sanctions onusiennes

Le blocage dans lequel est confronté le dialogue inclusif libyen, parrainé par l'ONU, a fini par faire réagir les membres du Conseil de sécurité qui ont menacé de sanctionner, à l'issue de leur réunion de samedi soir, les parties libyennes opposées à la liste fournie par l'émissaire onusien en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. «Les membres du Conseil de sécurité ont (à) noté que le Comité Libya Sanctions est prêt à désigner ceux qui menacent la Libye, la paix, la stabilité et la sécurité ou qui compromettent la réussite de sa transition politique», a indiqué la mission de l'ONU en Libye sur son

## Tunisie

# Le ministre de la Justice Mohamed Salah Ben Aissa démis de ses fonctions

Le ministre de la Justice tunisien Mohamed Salah Ben Aissa a été démis de ses fonctions, a indiqué un communiqué de la présidence du gouvernement cité par l'agence de presse TAP. Le ministre de la Défense Farhat Horchani assurera la gestion des affaires de la Justice par intérim, a ajouté le communiqué. Ben Aissa a expliqué son limogeage par des «divergences» autour du projet de loi controversé instaurant un Conseil suprême de la magistrature (CSM). Cité par la TAP, il a notamment justifié son «refus» de participer mardi à la séance d'ouverture de la deuxième session parlementaire, étant «non convaincu» de la dernière mouture de ce projet. La veille, la rapporteure de la Commission parlementaire de législation générale, Sana Mersni, a annoncé le report de l'examen du projet de loi sur le Conseil supérieur de la magistrature prévu ce mardi. Plus tard, le bureau de l'ARP

(Assemblée des représentants du peuple) décide d'inscrire ce projet à l'ordre du jour de la plénière inaugurale de la 2<sup>e</sup> session parlementaire.

## Le gouvernement et la Jordanie signent des accords de coopération militaire

La Tunisie et la Jordanie ont signé des accords de coopération dans les domaines militaire et de sécurité, à l'occasion de la visite du président tunisien Béji Caïd Essebsi dans le royaume. M. Essebsi et le roi Abdallah II de Jordanie ont supervisé, lors d'un entretien, la signature d'accords de coopération dans les domaines militaire, de sécurité et de la protection civile, indique un communiqué du Palais royal. Les deux dirigeants ont souligné la nécessité de développer la coopération bilatérale, notamment

dans les nouvelles technologies, l'énergie, la santé, l'éducation et le tourisme. «La dernière escalade dangereuse israélienne» en Cisjordanie et sur l'esplanade des Mosquées à El Qods occupée a été également au menu des entretiens entre le président tunisien et le souverain jordanien qui ont aussi parlé de lutte contre le terrorisme et de la situation en Libye, conclut le texte.

Le ministre de la diplomatie jordanienne, Nasser Joudeh, a affirmé dans la journée qu'Israël était derrière la dernière escalade des tensions avec les Palestiniens, qui est le résultat des «violations israéliennes» sur l'esplanade des Mosquées. La Jordanie, gardienne de l'esplanade des Mosquées selon le statu quo de 1967, ainsi que les Palestiniens, affirment que l'occupant israélien veut modifier les règles régissant l'accès à ce site sacré.

## Création d'un Comité d'amitié avec le peuple sahraoui en Floride

Le Comité d'amitié avec le peuple sahraoui dans la ville de Miami, Florida State vient de voir le jour, en présence du représentant du Front Polisario à Washington, Mohamed Yeslam Beissat, a-t-on appris de source diplomatique sahraouie. Le comité a tenu sa première réunion et élu son bureau exécutif. Il a également adopté un plan d'action pour les trois prochains mois, qui comprend de nombreuses activités de solidarité, des visites de la région et l'action politique et médiatique en faveur de la cause sahraouie en Floride. Le comité a été l'invité du Réseau Rumbera pour la radio et la télévision en présence de journalistes, des artistes, professeurs et hommes d'affaires.

A.F.

R.M.

Agressions israéliennes en Palestine

# Ban Ki-moon réclame la fin urgente des violences

■ «La violence n'est pas la solution», a déclaré le patron de l'ONU, lors d'une rencontre avec le président palestinien Mahmoud Abbas en Cisjordanie, où depuis le début du mois d'octobre, les agressions des forces et colons israéliens contre les Palestiniens ont augmenté faisant plus de 43 morts palestiniens et des centaines de blessés. «Trop c'est trop», a ajouté M. Ban.

Par Ali O.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé mercredi à mettre fin de toute urgence à la spirale des violences en Cisjordanie et à Al Qods-est occupées, où les forces d'occupation israéliennes continuent de multiplier leurs agressions contre les civils palestiniens «La violence n'est pas la solution», a déclaré le patron de l'ONU, lors d'une rencontre avec le président palestinien Mahmoud Abbas en Cisjordanie, où depuis le début

du mois d'octobre, les agressions des forces et colons israéliens contre les Palestiniens ont augmenté faisant plus de 43 morts palestiniens et des centaines de blessés «Trop c'est trop», a ajouté M. Ban «Nous continuerons à soutenir tous les efforts nécessaires pour créer les conditions de véritables négociations (...) notre défi le plus urgent, c'est d'arrêter la vague de violence actuelle et d'empêcher qu'il y ait plus de morts», a-t-il souligné «Le seul moyen de mettre fin à la violence, c'est par le biais de vrais progrès visibles vers une solution politique,



notamment la fin de l'occupation» israélienne de la Palestine, a-t-il plaidé, alors que le processus de paix, au point mort depuis une quinzaine d'années, a une nouvelle fois échoué au printemps 2014. A. O./APS

Irak

## La coalition exhorte le Premier ministre de demander à la Russie un appui aérien

La coalition au pouvoir en Irak et les milices qui la soutiennent sur le terrain ont exhorté le Premier ministre Haïdar al Abadi à solliciter l'appui aérien de la Russie contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), ont déclaré mercredi des membres de la coalition. M. al-Abadi a déclaré le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le jour même où le général Dunford succédait au général Martin Dempsey, qu'il verrait

d'un bon œil des frappes aériennes russes contre l'EI/Daech. Toutefois, chef d'état-major de l'armée américaine, le général Joseph Dunford, a dit lors de sa visite mardi à Bagdad que les Etats-Unis avaient obtenu du gouvernement irakien qu'aucune demande en ce sens ne serait faite «Les responsables américains ont pris contact avec Abadi et il n'a pas demandé de frappes aériennes

russes», a affirmé l'officier. De son côté, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, cité par l'agence Ria Novosti, a déclaré que Moscou était au courant quant aux déclarations de Bagdad portant sur la participation des forces aériennes russes dans la lutte antiterroriste sur le sol irakien, mais la Russie n'avait reçu aucune demande officielle à ce sujet. A la demande du gouvernement

Damas, Moscou a lancé début octobre des raids contre la rébellion en Syrie, ce qui a considérablement modifié la donne dans la région, où les Etats-Unis mènent depuis août 2014 une campagne de frappes aériennes contre l'EI. Un nouveau centre de partage de renseignements entre Irakiens, Syriens, Russes et Iraniens a également été mis en place à Bagdad. Dans l'avion le transportant vers Erbil, la capi-

itale du Kurdistan autonome irakien où il a atterri mardi, le général Dunford a dit que le principal objectif de sa visite était de recueillir des informations sur le terrain et faire le point sur la lutte contre l'EI. Les troupes américaines et leurs alliés effectuent depuis août 2014, des frappes aériennes sur des positions de l'EI en Irak, et depuis septembre 2014 ils bombardent les terroristes en Syrie. (APS)

### En Irak et en Syrie Le Canada va mettre fin à ses frappes contre Daech

LE FUTUR PREMIER ministre canadien, Justin Trudeau, a annoncé mardi que son gouvernement allait mettre fin à ses frappes aériennes en Irak et en Syrie contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Le président américain Barack Obama «comprend les engagements» pris pendant la campagne électorale «de mettre fin à la mission de combat», a déclaré M. Trudeau au cours d'une conférence de presse. Durant un entretien téléphonique, le Premier ministre a affirmé au président américain «la poursuite de l'engagement du Canada dans la coalition contre l'EI», assurant qu'Ottawa continuera d'être un «membre de premier plan» de cette alliance dirigée par les Etats-Unis. «Je me suis engagé à poursuivre notre engagement avec responsabilité», a-t-il déclaré, se disant conscient du «rôle important» que son pays a à jouer contre le groupe radical. En campagne électorale, il avait promis de mettre fin à la mission de combat en Syrie et en Irak, tout en se cantonnant à une mission d'aide humanitaire et de formation en Irak. Le Canada bombarde les positions du groupe EI en Irak depuis octobre 2014 et a étendu ces frappes à la Syrie voisine en avril dernier. L'armée de l'air canadienne a déployé six chasseurs F-18 pour participer à la coalition internationale, deux avions de surveillance «Aurora», un avion de ravitaillement en vol et deux autres de transport. Environ 600 militaires sont basés au Koweït en soutien logistique. Quelque 70 membres des forces spéciales canadiennes sont depuis septembre 2014 chargés de conseiller et d'assister les forces kurdes dans le nord de l'Irak. A 43 ans, Justin Trudeau a remporté lundi les élections législatives canadiennes. A la tête d'une large majorité libérale, le futur Premier ministre devrait entrer en fonction le 4 novembre.

O. B.

Yémen

## Le Chef du gouvernement rencontre le secrétaire général du CCG

Le vice-président de la République et chef du gouvernement yéménite, Khaled Bahhah, a rencontré mardi à Ryadh le secrétaire général du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), Abdellatif Ben Rached Zayani, rapportent mercredi des médias. La rencontre a permis d'examiner nombre de questions portant sur la coopération entre le Yémen et les pays du CCG et sur les efforts communs en matière d'aide humanitaire, de développement économique et d'infrastructure, selon la même source. Le chef du gouvernement yéménite a exprimé, à cette occasion, ses remerciements aux pays du CCG dont l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis pour le soutien fourni au Yémen. Au Yémen, les milices du mouvement rebelle Ansaruallah, dit Houthis, et ses alliés contrôlent toujours le nord du pays, dont la capitale Sanaa, qu'ils ont prise en septembre

2014. Les discussions de sortie de crise au Yémen ont été initiées par les Nations unies en vue d'aider les parties au conflit à s'entendre sur un compromis susceptible de favoriser la fin des hostilités et la préservation de l'unité et de la souveraineté du Yémen. Le processus actuel, entamé le 16 juin dernier, se déroule sur la base de l'initiative

du CCG, des conclusions du dialogue national yéménite et des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216. Le texte de la résolution appelle les rebelles houthis à reconnaître l'autorité de l'Etat et à quitter les principales villes du pays, y compris la capitale Sanaa.

M. N.

### Philippines Deux diplomates chinois tués dans un restaurant

DEUX DIPLOMATES chinois ont été tués par balle mercredi et un troisième a été blessé dans un restaurant dans la province de Cebu, dans le centre des Philippines, a annoncé la police. Le consul adjoint et le chargé des finances au consulat de Pékin à Cebu ont été tués. Le consul-général a été blessé, a dit le porte-parole de la police nationale philippine, Wilben Mayor, cité par l'AFP. Deux ressortissants chinois ont été arrêtés à la suite de cette attaque, dont l'époux d'une diplomate du consulat, a ajouté le porte-parole. Une femme travaillant également pour la représentation diplomatique chinoise est l'autre personne arrêtée. La police a récupéré sur les lieux un revolver de la marque Colt 45.

N. T.



14<sup>e</sup> Festival du film amazigh

# Reggane Ali expérimente le thriller dans «Justice rendue»

■ Le long métrage de fiction «Justice rendue» du jeune réalisateur Reggane Ali explore le phénomène du kidnapping en optant pour le thriller comme genre cinématographique.

Par Racim C./APS

Projeté mardi soir dans le cadre du 14<sup>e</sup> Festival national annuel du film amazigh qui s'est ouvert samedi dernier à Tizi Ouzou, ce long métrage sorti en 2014 (106 mn) met en scène l'histoire de Kader, un écrivain qui ne survit pas au choc quand il se retrouve spolié par son propre éditeur qui s'approprie les manuscrits qui lui sont remis par l'auteur.

Aziz, son fils, décide de se faire justice lui-même et venger la mort de son père. Il décide alors de prendre en otage la fille de l'éditeur en exigeant une rançon en contrepartie de sa libération. Délivré en tamazight avec un sous-titrage en anglais, le film est adapté aux normes du téléfilm aussi bien sur le plan technique que thématique.

Les acteurs, pour la plupart des novices, ont réussi tant bien que mal à camper leurs rôles respectifs en dépit d'une «mauvaise exécution» de certaines scènes, selon l'avis des spectateurs. Lors des débats qui ont

suivi la projection du film, le réalisateur a reconnu certaines lacunes et anachronisme flagrant relevées par certains téléspectateurs affûtés.

Un intervenant a fait remarquer certains «faux raccords» qu'il a relevés notamment dans les costumes en réponse à une remarque d'un spectateur concernant le sous-titrage, le réalisateur justifie ce choix par le souci de participation aux manifestations internationales.

Le Festival culturel national annuel du film amazigh se poursuit jusqu'à jeudi prochain à Tizi-Ouzou avec des projections à la Maison de la culture et à la cinémathèque, en plus d'un programme ciné-village qui sillonne plusieurs localités de la wilaya.

R. C./APS



Ph. Z.D. K.

## Boukhalfa Amazit, membre du Fdatic

### «La commission de lecture ne pratique pas la censure»

La commission nationale de lecture du Fonds de dévelop-

pement de l'art et de la technique de l'industrie du cinéma (Fdatic), un fonds public d'aide à la production cinématographique, «n'est pas un comité de censure», a rassuré mardi à Tizi Ouzou Boukhalfa Amazit, membre de cette commission en marge du 14<sup>e</sup> Festival culturel national annuel du film amazigh.

Lors d'une conférence consacrée au fonctionnement du Fdatic, Boukhalfa Amazit est revenu sur le rôle de ce fonds qui consiste, rappelle-t-il, à subventionner et à «améliorer la qualité» artistique et cinématographique des projets de films soumis à son appréciation et non à exercer la censure «à priori ou a posteriori» sur le cinéma.

A ce propos, il a exhorté les jeunes réalisateurs, porteurs de projets, à se débarrasser des réflexes qu'il juge «rétrogrades» et des «préjugés» à l'origine de postures qui «relèvent plutôt de l'autocensure», ainsi qualifiées par l'orateur. Ce membre du Fdatic, lui-même scénariste de films historiques, a également recommandé aux jeunes cinéastes à s'ouvrir à d'autres thèmes que le drame social, des sujets dans lequel le cinéma algérien est confiné, se détournant d'autres genres cinématographiques à l'exemple du polar qui reste très rare et méprisé par les cinéastes. «Les cinéastes et réalisateurs doivent sortir du cadre folklorique... et laisser libre cours à leur créativité», a-t-il conclu.

Relevant l'«intérêt particulier (des porteurs de projets) pour le

film traitant de l'histoire d'Algérie», en particulier dans son volet lié à la guerre de Libération, le président de la commission de lecture du Fdatic, Tahar Boukella, a affirmé que ces projets n'avaient pas toujours les faveurs de cette instance.

«Le choix de scénarios sur la révolution (de Novembre 1954) ne donne pas automatiquement accès au financement» du Fdatic qui, rappelle-t-il, applique des critères artistiques «objectifs et professionnels» aux projets éligibles aux soutiens financiers accordés par le fonds.

Entre long et court-métrages, et documentaires, 54 projets de films en tout ont été étudiés par

la commission de lecture qui a retenu 4 documentaires sur les 15 présentés, approuvant 5 des 35 longs métrages qui lui ont été soumis et ne retenant qu'un seul scénario de court-métrage sur les quatre projets examinés à l'origine, a détaillé le président de la commission. Par ailleurs, Tahar Boukella a indiqué que le Fdatic avait pris en charge la réécriture d'une dizaine de scénarios de projets de films en attente de financement, rappelant que le fonds subventionnait les scénaristes débutants qui «peuvent faire appel à un «script-docteur» pour la réécriture».

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha Kateb

**Jusqu'au 24 octobre :**  
Deuxième édition de l'exposition collective «Trait d'union», avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Nouredine Chegrane, Zahia Kaci, Farah Laddi, Madjid Guemroud et Massinissa Tiblali

**Galerie Ezzou'Art :**  
**Jusqu'au 22 octobre :**  
Exposition «Comm & Art» de Yasmine Hamaidia.

**Galerie Asselah-Hocine**  
**Jusqu'au 22 octobre :**  
Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura

**Galerie Aïcha-Haddad**

**Jusqu'au 22 octobre :**  
Exposition «Rétrospective 1969-2015» de Mahieddine Saïdani.

**Palais Ahmd Bey de Constantine**  
**Du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre**  
Festival international de musique malouf de Constantine

**Galerie d'art Sirius**  
**Jusqu'au 5 novembre :**  
«Exposition d'automne» de l'artiste Moussa Bourdine

**Galerie des Ateliers Bouffée d'Art**  
**Jusqu'au 31 octobre :**  
Exposition- vente de peintures de l'artiste Moncef Guita.

## Coup-franc direct



### Les faux prétextes

Par Mahfoud M.

**D**e nos jours, l'alibi est tout trouvé dès qu'on rate un match et qu'on passe à côté de notre sujet. En effet, certains joueurs, toute honte bue, nous révèlent qu'ils sont passés à côté de leur match, parce qu'ils ont joué blessés et qu'ils n'étaient pas à cent pour cent de leurs moyens. En effet, ces joueurs nous sortent cette étrange histoire de blessure pour laisser croire qu'ils ont vraiment souffert et qu'ils se sont sacrifiés pour le club. Cela est de la pure hypocrisie étant donné qu'ils pouvaient être plus francs en affirmant qu'ils ne peuvent pas jouer à cause de cette blessure. Toutefois, et comme le mensonge ne tue pas, ils tentent de nous dire que cela est dû au fait qu'ils jouent malgré la blessure par amour au club, alors que tout le monde sait que cela est tout simplement leur niveau et qu'ils ne peuvent pas faire plus. Ces joueurs gagneraient plus à être francs et directs et ne pas mentir à un public qui aime le joueur qui se donne à fond et qui fait de son mieux pour être à la hauteur de la confiance placée en lui. De nouvelles mentalités devraient pourtant émerger pour tenter de relever le niveau de notre football qui se morfond dans les profondeurs car des joueurs de ce niveau et de cette mentalité existent encore.

M. M.

## Equipe nationale Bounedjah préfère retourner au stade de Blida

**L'INTERNATIONAL** algérien, Baghdad Bounedjah, a souhaité le retour de la sélection algérienne au stade Mustapha-Tchaker de Blida à l'occasion de la prochaine rencontre face à la Tanzanie, après avoir disputé au 5-Juillet (Alger) les deux matchs amicaux contre la Guinée (défait 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0), la semaine passée. «*A mon avis, la pelouse du stade Tchaker est bien meilleure que celle du 5-Juillet. Mon désir de retourner à Blida n'a pas de rapport avec la pression à laquelle nous avons été soumis face à la Guinée et au Sénégal*», a déclaré Bounedjah au micro de Dzair TV. A l'issue des deux précédents matchs amicaux, un débat a été lancé au sujet de la domiciliation de la rencontre contre la Tanzanie (17 novembre) pour le compte du dernier tour préliminaire retour des qualifications pour le Mondial-2018 en Russie. Revenant sur sa première titularisation en sélection algérienne face au Sénégal, Bounedjah a reconnu n'avoir pas eu le rendement escompté, expliquant avoir trouvé des difficultés pour évoluer sur une «*pelouse glissante*». L'ancien buteur de l'USM El-Harrach (Ligue 1, Algérie) a promis de reproduire en sélection ses brillantes prestations à l'ES Sahel (Tunisie), «*une fois bien intégré dans le groupe*». Bounedjah a été convoqué pour la troisième fois en sélection à l'occasion du précédent stage des Verts. Par ailleurs, il a affirmé qu'il comptait retourner à Al-



Sadd (Qatar) après l'expiration de son contrat de prêt à l'Etoile du Sahel en décembre prochain vu que le club tunisien n'a formulé aucune demande pour la prolongation de ce bail. Le joueur de 23 ans s'était engagé avec Al-Sadd l'été dernier en provenance de l'ES Sahel. Mais comme ce dernier est engagé en Coupe de la Confédération africaine (CAF), il a émis le vœu de le garder pour six autres mois, ce qu'ont accepté les Qataris. Cette décision s'est avérée judicieuse, puisque l'attaquant algérien a contribué grandement dans la qualification des Tunisiens pour la finale de la Coupe de la CAF (il est le meilleur buteur de la compétition avec 7 buts) où ils affronteront les Sud-Africains d'Orlando Pirates en aller-retour les 20 et 29 novembre prochain. Et même s'il est sous contrat avec Al-Sadd jusqu'en 2018, le natif d'Oran caresse toujours l'espoir de jouer en Europe, plus précisément en Espagne, a-t-il souhaité, estimant avoir tout le temps devant lui pour réaliser son rêve.

### Belgique

## Sofiane Hanni meilleur joueur de la 11<sup>e</sup> journée

**L'ALGÉRIEN** Sofiane Hanni a été élu meilleur joueur de la 11<sup>e</sup> journée du championnat de première division de football en Belgique grâce à sa contribution dans la victoire à domicile de son équipe Malines contre Saint-Trond (3-0), rapporte la presse locale. Hanni s'est illustré dans ce match disputé samedi en étant buteur et passeur décisif, ce qui lui a valu cette distinction. Il s'agit de la deuxième saison de suite du joueur de 24 ans avec Malines, où il a brillé lors de

l'exercice dernier au point d'être suivi de près par le staff technique de la sélection algérienne, comme révélé à l'époque par l'entraîneur national adjoint, Yazid Mansouri. Hanni, qui a débuté au FC Nantes (France), a disputé 32 matchs avec Malines la saison passée au cours desquels il a inscrit 5 buts. Malines est 12<sup>e</sup> au classement avec 12 points. Le leader, Ostende en compte 25, alors que la lanterne rouge, le Standard de Liège, ne dispose que de 8 unités.

## Ligue I Mobilis (9<sup>e</sup> journée)

# Leader pour une envolée

■ Le leader de la Ligue I Mobilis qui vient d'enregistrer sa septième victoire consécutive donnera la réplique lors de cette 9<sup>e</sup> journée à la formation du RC Relizane, avec l'intention d'aligner un autre succès qui lui permettra de prendre une envolée dans le classement.

Par Mahfoud M.

**I**ntraitables que ce soit à domicile ou à l'extérieur de leurs bases, les Rouge et Noir ne devraient pas trouver de peine à ajouter d'autres points qui leur permettrait d'asseoir leur suprématie. Les poulains de Hamedi qui viennent de battre le RC Arba, l'enfonçant plus dans les profondeurs, ont prouvé que plus rien ne pourrait les arrêter. Ils devraient donc l'emporter face aux Relizanais malgré le réveil de ces derniers qui ont des chances minimales pour revenir ne serait-ce avec un point. Cela devrait faire l'affaire des Usmistes et booster leur moral en prévision de la finale aller de la Ligue des champions d'Afrique. De son côté, le dauphin, le DRB Tadjenant qui a été tenu en échec à domicile par le NAHD se rendra chez la lanterne rouge le RCA qui sort d'une défaite (2/1) face au leader concédée à domicile. Le match promet d'être disputé entre deux formations aux objectifs opposés et il serait hasardeux d'émettre un quelconque pronostic. L'affiche de la journée devrait être ce match qui opposera l'Entente de Sétif au CR Belouizdad, soit deux équipes qui jouent le haut du tableau et qui feront tout ce qui est de leur possible pour rester dans le sillage du groupe de tête. Toutefois, les Sétifiens partent avec les faveurs du pronostic, eux qui sont revenus avec un succès



d'Oran face à l'ASMO qu'ils souhaitent confirmer. De leurs côtés, les Belouizdadis ne souhaitent pas enregistrer un troisième échec de suite. La JS Kabylie qui sort d'une défaite face au MCA souhaite se relancer en recevant l'USM El Harrach qu'il souhaite battre même si cela ne sera pas vraiment facile. Le derby algérois entre le Mouloudia d'Alger et le Nasr d'Hussein-Dey devrait être âprement disputé entre deux formations aux objectifs distincts. Les gars du Doyen souhaitent confirmer leur retour en force en ajoutant un autre succès, alors que les Nahdistes souhaitent sortir de la zone rouge, surtout qu'ils enregistrent quatre nuls consécutifs. Le MO Béjaïa devrait l'emporter face à l'ASMO dans un match déséquilibré, et où les

Crabes sont décidés à empêcher les trois points. Enfin, les formations du CS Constantine et du MC Oran ne devraient pas trouver beaucoup de peine à l'emporter face à l'USM Blida et la JS Saoura respectivement, sauf si ces deux équipes pensent autrement.

M. M.

### LE PROGRAMME :

Vendredi 23 octobre 2015 :  
ESS-CRB (17h)  
CSC-USMB(18h)  
MOB-ASMO(18h)  
Samedi 24 octobre 2015:  
NAHD-MCA (16h)  
USMA-RCR(18h)  
MCO-JSS (16h)  
RCA-DRBT (15h)  
JSK-USMH(16h)

## Ligue II (9<sup>e</sup> journée) L'USMBA en danger

**L**e leader de la Ligue II Mobilis, l'USM Bel Abbès, sera en danger pour cette 9<sup>e</sup> journée étant donné qu'il se rend à Arzew pour affronter la formation locale de l'OMA. Malgré cela, les gras de la Mekerra feront tout ce qui est de leur possible pour revenir avec le meilleur résultat possible. Les coéquipiers d'Ouznadjji sont en tout cas décidés à ne pas lâcher leur fauteuil et pour cela ils se donneront à fond pour revenir avec au moins le point du nul. De son côté, l'ASO Chlef qui compte trois points de retard sur le leader, aura un déplacement périlleux à effectuer étant donné qu'il se rend à Bordj Bou Arreridj pour croiser le fer avec le CABBA. Les Bordjiens ne souhaitent pas être lâchés par les favoris pour l'accession et c'est pour cela qu'ils se donneront à fond pour être relancés dans la course. Le CA Batna qui est toujours dans le sillage du leader se rend à Hadjout pour affronter l'USMMH qui ne se laissera certainement pas faire et qui souhaite l'emporter pour assurer son maintien. Le match qui mettra aux prises le MC El Eulma à la JSM Béjaïa devrait être fort disputé

entre deux anciens de la Ligue I et qui nourrissent les mêmes ambitions, à savoir, tenter un retour rapide en Ligue I. L' O Médéa évoluera sur du velours en accueillant l'US Chaouia qui sort d'une défaite à domicile face au PAC. Les Hommes de Slimani feront tout ce qui est de leur possible pour l'emporter et se rapprocher plus du groupe de tête. Pour ce qui est du reste des matchs, ils devraient logiquement revenir aux équipes locales sauf surprise.

M.M.

Le programme :  
Vendredi 23 octobre 2015 à 15h :

OMA-USMBA  
OM-USC  
ASK-JSMS  
MCS-CRBAF  
ABS-PAC  
CABBA-ASO(16h)  
MCEE-JSMB(16h)  
USMMH-CAB

## Championnat arabe des clubs champions de Basketball (dames 4<sup>e</sup> J)

### Victoire du GSP devant Sharjah

**LES BASKETTEUSES** algériennes du GS Pétroliers se sont largement imposées face à leur homologues d'El Sharjah (Emirats arabes unis) sur le score de 79 à 43, en match comptant pour la 4<sup>e</sup> et dernière journée du groupe A du championnat arabe des clubs champions (dames),

disputé mardi au Caire. Les Pétrolières qui terminent deuxième du groupe A, affronteront El Fahisse de Jordanie en quart de finale de la compétition prévu mercredi à partir de 12h00 (heure algérienne). Lors des trois premières journées, le GS Pétroliers s'est imposé respectivement face

à l'AS Dar Chaabane de Tunisie (65-55) et Al-Jazeera d'Egypte (69-65), avant de s'incliner lundi devant Erryadi du Liban sur le score de 56 à 66. Le GSP est le seul représentant algérien dans cette compétition qui regroupe 10 équipes réparties en deux groupes.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Selon le Groupe industriel GICA

## Le déficit en matière de ciment sera résorbé fin 2016

LE GROUPE industriel des ciments d'Algérie (GICA) résorbera le déficit en cette matière estimé à plus de 4 millions de tonnes/an, avec l'entrée en production fin 2016 de deux nouvelles extensions de cimenteries à Sétif et Chlef, a annoncé mercredi à Oran le responsable du groupe.

Ce déficit pourra être résorbé une fois les extensions réalisées dans les cimenteries d'Ain El Kébir à Sétif (plus de 2 millions tonnes/an) et de Chlef (2 millions tonnes/an), a indiqué à la presse Ahmed Souidi, Chef de division au sein de ce groupe public, lors d'une journée technique organisée dans le cadre du Salon «Batiwest Algérie 2015».

«Nous sommes aussi sur le point de signer un contrat avec un partenaire étranger pour l'extension des cimenteries de Zahana (Mascara) et de Beni Saf (Ain Témouchent).

Des projets en étude, qui pourront générer une capacité additionnelle de 3,5 millions de tonnes/an», a souligné M. Souidi.

Actuellement, le groupe composé de 23 filiales, totalise une production annuelle de 11,5 millions de tonnes avec un objectif de 15,5 millions de tonnes à fin 2016 et 18,5 millions en 2018.

Quant aux projets de nouvelles cimenteries, leur capacité totale de production sera de 3 millions de tonnes/an de ciment. Il s'agit de deux cimenteries de Sigus (Oum el Bouaghi) et de Béchar, qui entreront en production en novembre 2018.

«Nous comptons sur une stratégie pour se mettre à l'international dès résorption du déficit actuel», a-t-il déclaré.

Pour les autres produits, GICA détient trois sociétés de production de granulats et de béton prêt à l'emploi (BPE).

Pour la première, le groupe a inscrit, dans son plan de développement, la réalisation de neuf unités de concassage pour une capacité globale de sept millions de tonnes de granulats/an. Six unités de concassage sont entrées en production entre 2011 et 2013 pour une capacité de 4,4 millions de tonnes/an à Mila, Khenchla, Batna, M'sila et Macara. Trois autres projets sont en phase de maturation pour une production de 2,6 millions de tonnes/an à Oum el Bouaghi, Laghouat et Tيارت, a-t-on indiqué lors d'une présentation du groupe.

Pour le BPE, 16 stations ont été inscrites en 2014 pour réalisation dont 13 fixes et 3 mobiles pour une capacité annuelle de près de 3,5 millions de mètres cubes.

Le plan d'investissement du groupe renferme, selon les explications fournies lors de cette journée, des investissements de protection de l'environnement (installation de dépolluage, remise en état des carrières...) et de réduction des consommations énergétiques.

Pour ce qui est des rejets de poussières, des installations technologiques de filtrage sont mises en place au niveau de 11 cimenteries sur les 12 appartenant au groupe, a-t-on ajouté.

Le programme de développement du GICA s'inscrit en droite ligne avec les orientations du gouvernement visant à encourager l'investissement productif, réduire les importations et assurer la disponibilité, en quantité suffisante, des produits stratégiques et sensibles (ciments, sables, graviers, béton...), essentiels à la réalisation des grands projets d'infrastructures économiques et sociales (routes, autoroutes, barrages, logements...).

Faten D.

## BOUSCULADE DE LA MECQUE LE BILAN DÉPASSE LES 2000 MORTS



Djalou@hotmail.com

Débrayage de trois jours du personnel des corps communs

## Poursuite de la grève au ministère des Affaires étrangères

■ «Le mouvement de grève se poursuivra jusqu'à jeudi pour appuyer nos revendications socio-professionnelles», a précisé Ali Lakhhal, secrétaire général du syndicat, qui regrette «l'absence de négociations avec la tutelle».

Par Salim Y.

La grève entamée mardi par le Syndicat autonome des personnels des Affaires étrangères (SAPAE) se poursuit mercredi pour le deuxième jour consécutif à l'appui de «revendications socio-professionnelles», a indiqué mercredi à Alger une source syndicale à l'APS.

«Le mouvement de grève se poursuivra jusqu'à jeudi pour appuyer nos revendications socio-professionnelles», a précisé Ali Lakhhal, secrétaire général du syndicat, qui regrette «l'absence de négociations» avec la

tutelle.

«Notre plate-forme de revendications contient six points sur lesquels il n'y a pas d'accord, hormis celui relatif à l'égalité dans le traitement de l'accompagnement de la valise diplomatique», a souligné la même source.

«Nous avons déposé la plate-forme de revendications depuis cinq mois et nos demandes ne sont toujours pas satisfaites, et ce, en l'absence d'un dialogue avec la tutelle», a ajouté M. Lakhhal. Selon ce dernier, la grève ne concerne pas le per-

sonnel diplomatique mais uniquement le personnel administratif des corps communs, qui demande «l'égalité dans l'accès aux postes diplomatiques à l'étranger».

Le Syndicat revendique aussi une réévaluation de la prime de souveraineté, la promotion du personnel, la prime de déménagement pour les fonctionnaires rentrés au pays et une prime destinée aux agents exerçant au sein de l'état civil.

Sollicité, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, a expliqué à l'APS que «l'administration considère que cette grève a été déclenchée dans des conditions qui ne sont pas conformes aux lois régissant l'exercice du droit de grève».

«La question (sur la légalité de la grève) a été posée à la justice qui a donné raison à l'administration, qui considère que la grève est illégale», a souligné le porte-parole du MAE, qui ajoute que même l'obligation de recours à «la conciliation n'est pas respectée».

M. Benali Chérif souligne également que «le ministère reste toujours ouvert au dialogue pour trouver les solutions aux problèmes éventuels qui se posent».

H. C.

S. Y.

Béjaïa

## Plus de 5 000 retraits de permis depuis le début de l'année

PAS MOINS de 5 137 retraits de permis ont été effectués par les services de police à Béjaïa depuis le début de l'année en cours, selon un bilan d'activités, de la sûreté publique de la wilaya qui nous a été transmis. Le bilan fait état également de 20 525 infractions au code de la route dont 133 mises à la fourrière, 1 088 amendes forfaitaires et 361 infractions de coordination. Sur le plan des actions de sensi-

bilisation sur la sécurité routière, des émissions radiophoniques hebdomadaires sur la sécurité dans les routes sont animées en partenariat avec les associations activant dans le domaine et des campagnes de sensibilisation et de communication sont organisées sur les axes routiers importants, au niveau de barrages de contrôle, des établissements scolaires... ajoute-t-on.

H.C.

Melbou

## 876 bouteilles d'alcool saisies et deux individus arrêtés

«LA POLIE judiciaire de la sûreté de daïra de Souk El-Tennine a saisi récemment 876 bouteilles d'alcool de différentes marques», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette saisie intervient suite à un arrêté de fermeture d'une buvette que gèrent illicitement deux individus dans la commune de Melbou. Les deux individus A.H. 30 ans et M.M. 45 ans qui ont refusé de

se soumettre à cette décision avant l'intervention de la police ont été arrêtés par la police. Les deux individus ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Kherrata pour «refus d'exécution d'un arrêté de fermeture et changement d'une activité commerciale sans autorisation». Les deux individus ont bénéficié d'une liberté provisoire.

H. C.